

CESER de BOURGOGNE FRANCHE-COMTE
Séance plénière du 12 décembre 2016 à Besançon
Avis sur les orientations budgétaires 2017 rapport 1-1
Déclaration d'Annick GUYENOT pour la CGT

Débattre de l'avis sur les orientations budgétaires 2017 de la Région ne peut faire abstraction de la situation économique et sociale actuelle du pays alors que le Gouvernement par la casse du Code du Travail a fait le choix d'affaiblir les droits des salariés.

Ainsi, la première des urgences du nouveau Gouvernement, mais aussi de la Région, serait de rompre avec les politiques néolibérales et antisociales appliquées avec entêtement en Europe.

Les dotations budgétaires diminuent drastiquement et ces désengagements constants de l'Etat sont à comparer aux cadeaux fiscaux faits aux entreprises. Ces politiques de renoncement génèrent un affaiblissement des services publics en territoire alors qu'il y a nécessité de les revitaliser car ils sont indispensables au développement du bien commun.

En mars 2016, les orientations budgétaires, présentées sans plan de mandat, s'inscrivaient dans la continuité des politiques régionales précédentes, elles n'étaient guère porteuses d'ambition pour la nouvelle région.

Aujourd'hui, nous disposons des orientations budgétaires 2017 et du plan de mandat 2017-2021. Mais aujourd'hui comme hier, nous relevons l'absence d'ambition et de projet tant les questions importantes sont éludées : quid d'une stratégie en matière de politique industrielle ? quid du maintien des services publics sur l'ensemble du territoire ? Car nous ne pouvons concevoir une reconquête industrielle sans services publics, et des services publics sans un développement de l'industrie.

Les orientations budgétaires qui nous sont proposées s'inscrivent dans la poursuite des politiques d'austérité alors que des voix s'élèvent en France et en Europe pour qu'un grand plan d'investissement vienne en soutien au développement économique :

- ✓ ainsi de l'amputation de 9% du budget consacré aux lycées et à la vie lycéenne,
- ✓ ainsi du choix aléatoire du financement des transports par cars des lignes départementales et scolaires, avec un transfert de la CVAE des départements aux régions,
- ✓ ainsi de l'activité TER qui s'accompagne d'ouverture à la concurrence ce qui induit fermeture de lignes, de guichets, suppressions de contrôleurs à bord des trains, etc...

Pour la CGT, les transports départementaux et scolaires réclament un financement pérenne qui pourrait reposer sur :

- l'extension d'un versement transport à toutes les Régions au-delà du seul STIF et ce, dès le premier salarié,
- le retour à une TVA à 5% au lieu de 10% pour les transports publics facturés actuellement aux usagers,
- la renationalisation des autoroutes,
- la création d'une épargne populaire affectée aux infrastructures.

De plus, pour la CGT, les Régions devraient être représentées au conseil

d'administration de la SNCF.

Par ailleurs, la création des deux Center Parcs est retenue comme une orientation budgétaire majeure. La CGT s'étonne que la Région s'engouffre dans cette voie tête baissée alors que les projets du Rousset et de Poligny engageront les citoyens et contribuables de la Région à hauteur de 175 millions d'euros au moins. Comment la Région peut-elle recapitaliser la société Pierre et Vacances alors que l'endettement de cette société était déjà de 73% en 2014 ?

La CGT rappelle que lors d'un précédent avis sur le tourisme, le CESER de Bourgogne demandait à être consulté sur ce sujet !

Pour conclure, alors que nous sommes toujours dans l'urgence économique et sociale, les orientations budgétaires présentées ne proposent aucune rupture avec des politiques en échec, aucune exigence en terme de création d'emplois et d'aménagement du territoire... aucune stratégie nouvelle donc.

Il est vrai que notre Gouvernement ainsi que les gouvernements libéraux siégeant à Bruxelles ont rejeté le plan d'action de la Confédération Européenne des Syndicats qui avait pour objectif la création de 11 millions d'emplois en Europe, soutenu par un plan d'investissement de 260 milliards d'euros par an sur dix ans soit seulement 2% du PIB européen et l'équivalent de deux budgets annuels de l'UE.

A travers cette intervention, nous pensons avoir répondu partiellement à l'interrogation formulée par l'avis du CESER sur les choix de politique d'investissement de la Région.

La CGT s'abstiendra donc sur ce projet d'avis.